



Comment exercer la fermeture d'un site internet frauduleux?

Par **ludo35**, le **08/09/2009** à **11:25**

Récemment j'ai payé un forfait permettant d'acquérir des adresses de propriétaires pour un logement étudiant.

Cette formule donnait un accès illimité aux coordonnées.

L'arnaque se pose sur le fait que toute les coordonnées et même annonce étaient soit obsolète soit elles n'ont jamais été commandité par les propriétaires qui se plaignaient des appels intempestifs.

Il me semble que ce site est complètement fictif et correspond bien à une belle arnaque
Que faire pour instaurer la fermeture du site? A qui s'adresser?

Par **FREMUR**, le **08/09/2009** à **15:38**

Bonjour

Je pense que la bonne méthode consiste à faire part de votre malheureuse expérience sur le site internet-signalement.gouv.fr
site dédié aux signalements d'arnaques INERNET

Cordialement

Par **ludo35**, le **09/09/2009** à **00:08**

Merci je ne connaissais pas ce service j'ai bien rempli le signalement mais j'ai bien peur que cela mets beaucoup de temps pour le traitement du dossier
es ce que quelqu'un sait combien de temps cela dure ? s'il vous plait